

Les pratiques culturelles : déterminisme et interaction

Alain Beitone

Juillet 2006

Remarques liminaires

La sociologie de la culture et des pratiques culturelles a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et de publications récentes (sociologie de l'art, de la lecture, des publics, des goûts musicaux, etc.). On dispose en France des résultats des enquêtes menées périodiquement par le ministère de la culture.

Les concepts de « déterminisme » et « d'interaction » sont, eux aussi essentiels. L'articulation de ces deux concepts structure dans une large mesure les débats sociologiques contemporains. Déterminisme doit être pris au sens sociologique et non épistémologique. D'un point de vue épistémologique, toute sociologie est « déterministe » dans la mesure où elle vise à rendre compte de ce qui est en postulant que « *rien n'est sans raison d'être* » (Bourdieu). Sur le plan sociologique, le déterminisme s'inscrit dans la tradition durkheimienne, marxiste et fonctionnaliste. Il met l'accent sur le fait que les comportements individuels sont le produit d'une détermination sociale (dans une large mesure inconsciente). Les individus intériorisent les normes et les valeurs de la société, ils sont soumis à la pression de l'idéologie dominante ; ils adoptent des comportements adaptés à leur position dans l'espace social ; leurs goûts sont générés par un habitus et traduisent une logique de domination par laquelle les classes dominantes imposent un arbitraire culturel. Dans cette perspective, c'est la logique objective du système qui est première et qui explique les pratiques culturelles individuelles. La posture interactionniste consiste au contraire à donner la priorité à « *l'expérience individuelle de la vie sociale* » (E. Goffman). Cette opposition ne doit pas être abordée de façon caricaturale. Il ne s'agit pas de deux positions radicalement antagoniques, mais de deux points de vue sur le social qui éclairent l'un et l'autre le fonctionnement de la société et les comportements individuels.

Introduction : La culture, au sens anthropologique, est l'ensemble des pratiques sociales. La culture, d'après Claude Levi-Strauss, est constituée par l'ensemble des comportements qui sont relatifs (on ne les trouve pas à l'identique dans toutes les sociétés) et qui sont appris. Cette définition est très importante pour réfléchir à la diversité des cultures et pour montrer qu'il n'y a pas de société humaine sans culture. Dans l'analyse des pratiques sociales au sein des sociétés contemporaines, les sociologues ont adopté une définition plus restrictive de la culture. Celle-ci est alors un sous-ensemble des pratiques sociales. Les pratiques culturelles sont définies par référence à une signification plus courante de la notion de culture : on considèrera par exemple que la visite d'un musée, la lecture d'un livre, une sortie au théâtre ou à l'opéra sont des pratiques culturelles, mais, en général, pas le jardinage ou la réparation d'une automobile (encore que le bricolage et le jardinage sont pris en compte dans certaines enquêtes). Les pratiques culturelles sont donc définies en extension. Dans les enquêtes qu'il dirige au ministère de la culture, Olivier Donnat distingue cinq « filières » de dépenses culturelles : l'image (télévision, magnétoscope), le son (chaîne hifi, radio, disques), l'écrit (presse livre), les sorties (cinéma, théâtre, musée, discothèque), les pratiques amateurs (photographie, instruments de musique, participation à une association). Dans les enquêtes sur les budgets temps de l'INSEE, dans les statistiques relatives aux dépenses de consommation, on utilise des nomenclatures différentes, des regroupements par postes budgétaires (par exemple les dépenses relatives aux jeux de hasard figurent dans le poste « loisir et culture » des enquêtes sur le budget des ménages de l'INSEE).

On sait par ailleurs que la société est divisée en groupes sociaux (groupes d'âge, de sexe, de profession, classes sociales, etc.). Une démarche sociologique classique consiste à s'interroger sur les déterminants sociaux des pratiques culturelles qui sont elles-mêmes sociales (c'est la fameuse règle de Durkheim selon laquelle « *il faut expliquer le social par le social* »). On peut donc étudier les différenciations sociales des pratiques culturelles et on peut s'interroger notamment sur les jugements sociaux qui conduisent à considérer que telle pratique est plus légitime ou plus valorisée que telle autre. La sociologie dispose dans ce domaine de résultats nombreux et convergents qui montrent que la socialisation primaire et secondaire joue un rôle déterminant dans la formation des goûts culturels et que ces goûts font l'objet de jugements sociaux qui sont autant d'arbitraires culturels.

Cependant, des recherches sociologiques récentes insistent sur le fait que ce déterminisme social doit faire l'objet d'une étude nuancée. On a montré, par exemple, que les jeunes issus des milieux favorisés n'avaient pas des pratiques culturelles significativement plus légitimes que la moyenne des jeunes de leur âge. Ou encore qu'un même individu pouvait pratiquer des activités très légitimes (lecture d'ouvrages de philosophie, écoute de musique classique) et des activités peu légitimes (karaoké, lecture de romans policiers). Si on approche donc les pratiques culturelle du point de vue des comportements individuels, on constate que les grands déterminismes sociologiques jouent, mais qu'il faut prendre en compte les interactions avec autrui et même les interactions intra-individuelles (la capacité réflexive des individus) pour rendre compte des comportements observés.

I. Les pratiques culturelles : déterminisme et légitimité

Les pratiques culturelles ne sont pas liées à des goûts innés, elles ne sont pas l'expression d'une pure subjectivité individuelle. Elles résultent au contraire de déterminismes sociaux : la place des individus dans l'espace social influence de façon décisive leurs pratiques culturelles. Ces pratiques culturelles sont elles mêmes hiérarchisées, elles font l'objet de jugements sociaux qui contribuent à reproduire la différenciation sociale et les phénomènes de domination.

A. La détermination sociale des pratiques culturelles

Si le genre joue peu en général dans les différences de pratiques culturelles, son influence n'est pas négligeable en ce qui concerne la lecture : les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à lire. On constate aussi que les jeunes de 15 à 24 ans vont plus souvent au cinéma que le reste de la population et que les cadres et professions intellectuelles supérieures visitent plus souvent un musée, une exposition ou un monument historique. Une grande proportion des agriculteurs et des ouvriers non qualifiés ne va jamais au cinéma, alors qu'une minorité seulement des cadres et professions intellectuelles supérieures est dans ce cas. De même, un quart des cadres lisent souvent un quotidien national mais très peu d'agriculteurs et d'ouvriers non qualifiés font de même. Les ouvriers qualifiés et les agriculteurs sont nombreux à n'avoir lu aucun livre dans l'année alors que très peu de cadres sont dans ce cas. Comment peut-on expliquer ce déterminisme social ? De nombreux facteurs jouent simultanément et parfois se renforcent. Une première variable explicative est constituée par le revenu : certaines pratiques culturelles sont onéreuses (opéra, théâtre, cinéma) et les catégories à revenu modeste consomment moins de ces biens supérieurs dont l'élasticité revenu est supérieure à 1. Un autre facteur explicatif est le lieu de résidence qui influence fortement l'offre de services culturels : par exemple les agriculteurs sont le plus souvent plus éloignés d'une salle de cinéma ou d'un opéra que ne le sont les habitants des grandes villes voire des villes moyennes. L'âge enfin joue un rôle important car il est lié à des modes de sociabilité : les jeunes ont des activités plus collectives, plus orientées vers les sorties, alors que les personnes plus âgées accordent une place plus importante à la vie domestique (c'est ce qui explique que la fréquentation du cinéma décroisse régulièrement avec l'âge). Cependant, ces facteurs n'expliquent pas tout : il existe une forte différenciation sociale pour la visite des musées alors que le coût n'en est pas prohibitif, de même en ce qui concerne la lecture des quotidiens nationaux. Les travaux de Pierre Bourdieu (à propos de la visite des musées notamment) ont permis de mettre en évidence l'importance du capital culturel. Celui-ci détermine non seulement des goûts, des compétences objectives, mais aussi le sentiment d'être autorisé (ou pas) à avoir tel ou tel type de pratique culturelle. Les enquêtes montrent en effet que les individus appartenant aux milieux populaires peu dotés en capital culturel considèrent que la « grande culture » (musées, concerts de musique classique, etc.) n'est pas pour eux. Bourdieu a proposé le concept d'habitus pour rendre compte du fait que des dispositions sont intériorisées par les individus et qu'elles génèrent ensuite des pratiques qui sont perçues par les agents comme allant de soi, comme exprimant des choix souverains. Cela explique aussi pourquoi, dans les milieux fortement dotés en capital culturel, il va de soi que l'on aime la musique baroque et le jazz et que l'on ne va pas visiter une ville sans fréquenter le musée dès lors qu'il présente un certain intérêt culturel.

Cet habitus est lui même incorporé au cours du processus de socialisation (primaire et secondaire). Par exemple, même si la relation n'a rien de mécanique, il existe un lien fort entre les pratiques de lecture des parents et le goût pour la lecture des enfants. Plus

fondamentalement, la socialisation permet d'acquérir un type de langage, de prendre l'habitude de certains centres d'intérêt, elle donne une aisance et une familiarité dans le rapport aux œuvres culturelles. Dans certains cas d'ailleurs (voir les travaux de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot sur la bourgeoisie) les œuvres d'art font partie du patrimoine familial et l'intérêt pour les productions culturelles fait l'objet de normes sociales très contraignantes. A l'inverse (voir les romans d'Annie Ernaux) dans certains milieux défavorisés, l'intérêt pour certains produits culturels, considérés comme étrangers à l'univers familial et social, fait l'objet d'un discrédit. Cela joue même sur la socialisation scolaire où, dans certains cas, les bons élèves sont traités de « bouffons ». Socialisation familiale, influence de l'école, influence des groupes de pairs, poids des normes sociales, facteurs économiques : autant de facteurs qui se combinent et qui font que, selon Pierre Bourdieu, il existe une « loi » qui fait que le capital culturel va au capital culturel.

B. La théorie de la légitimité culturelle et les limites de la démocratisation de la culture

Ce processus de reproduction des inégalités culturelles est paradoxal dans une société démocratique où les progrès de la scolarisation ont été importants, où l'Etat a mis en place des politiques culturelles visant à démocratiser l'accès à la culture et où les dépenses du poste « culture et loisirs » du budget des ménages augmentent. On constate, de fait, une tendance à l'augmentation de la proportion des diverses catégories sociales qui participent à des activités culturelles et certains sociologues se demandent si, sous l'effet du développement d'une « culture de masse », on n'assiste pas à une certaine indifférenciation des pratiques culturelles. Il semble bien qu'il n'en soit rien et la participation aux diverses pratiques culturelles reste fortement influencée par le milieu social d'origine et par le milieu social d'appartenance. La théorie de la socialisation comme intériorisation et incorporation de l'habitus explique bien cette détermination sociale des pratiques culturelles. Mais pour rendre compte de la persistance de ces inégalités culturelles, il faut prendre en compte la théorie de la légitimité culturelle. Celle-ci s'inscrit dans une théorie plus large de la reproduction sociale qui souligne que les hiérarchies sociales ne sont pas naturelles et ne sont pas produites une fois pour toutes. Il existe, comme l'écrivait Pierre Bourdieu : « *une lutte de classe pour le classement* ». Les catégories dominantes ne peuvent conserver leur position qu'au prix de la mise en œuvre d'une série de stratégies visant à leur conserver le contrôle des différentes catégories de capitaux : capital économique bien sûr, mais aussi capital social, capital symbolique et capital culturel. Dans cette approche, les pratiques sociales et en particulier la consommation et les pratiques culturelles, permettent aux individus et aux groupes de se distinguer, de marquer une barrière avec les catégories sociales inférieures (Edmond Goblot : *La barrière et le niveau*). Cette distinction relève du capital économique (marque des vêtements, voyages, biens de consommation coûteux, etc.), mais aussi du capital symbolique (il est important d'être vu à l'opéra ou dans le vernissage d'une exposition), du capital social (les pratiques culturelles sont l'occasion de multiples contacts) et du capital culturel (la socialisation familiale permet de faire de longues études, de préférence prestigieuses, qui permettront de reproduire « naturellement » la position sociale de la génération précédente). Les différents types de capitaux sont donc interdépendants, de même que les différentes composantes d'un même capital. Par exemple, en matière de formation des goûts culturels, les influences de la famille, de l'école, des groupes de pairs, ont tendance à se renforcer. Mais l'explication reste insuffisante si l'on ne fait pas appel aux concepts de « légitimité culturelle », d'arbitraire culturel et de violence symbolique. Ce sont en effet les catégories dominantes qui déterminent quelles sont les œuvres et les pratiques légitimes (c'est-à-dire valorisées quant au jugement que l'on porte sur elles). C'est ainsi que le cinéma de Bergman

ou celui de Visconti sont légitimes, alors que « Les gendarmes de Saint Tropez », ne l'est pas. On pourrait certes considérer que les oeuvres cinématographiques citées sont objectivement inégales du point de vue de leurs qualités esthétiques. Mais on a quelques raisons de douter d'un classement des œuvres reposant sur des critères esthétiques objectifs, lorsqu'on constate, par exemple, que la musique de Vivaldi (et en particulier les Quatre saisons) a été une découverte pour les milieux fortement dotés en capital culturel au lendemain de la Seconde guerre mondiale, puis qu'elle s'est banalisée au point de servir de musique d'ambiance dans les supermarchés. Elle cesse alors d'être distinctive et est abandonnée par les milieux privilégiés. Elle est ensuite redécouverte par des chefs d'orchestres spécialisés dans la musique baroque qui proposent de nouvelles interprétations sur instruments anciens. Ainsi, le même morceau de musique a pu faire l'objet au cours du temps de jugements très différents. Ces jugements expriment donc bien un arbitraire culturel et ils exercent aussi une violence symbolique. L'élève qui maîtrise mal le registre soutenu du vocabulaire, qui ne connaît pas tel romancier ou tel musicien, le convive qui, dans un repas exprimera son désintérêt pour le musique contemporaine, feront l'objet de jugements négatifs de la part de ceux qui se savent autorisés à dire ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. Si certains individus, du fait de leur socialisation, se sentent légitimes et compétents pour certaines pratiques culturelles, d'autres, à l'inverse, vont intérioriser l'idée que telle forme de musique, telle production picturale, tel musée, n'est pas pour eux.

Toutes les enquêtes statistiques confirment des régularités qui conduisent à penser que les pratiques culturelles sont déterminées par la position sociale des individus. L'analyse peut certes être nuancée et les régularités ne valent qu'en moyenne, mais il n'en reste pas moins que les goûts et les pratiques culturelles ne se distribuent pas au hasard et que, au regard des jugements sociaux, tous les goûts et toutes les pratiques ne se valent pas.

II. Les pratiques culturelles : Interactions et construction de soi

Cette analyse qui relie la différenciation culturelle et la hiérarchie sociale, la socialisation et l'imposition d'un arbitraire culturel, permet de rendre compte d'une grande partie des phénomènes mis en évidence par les enquêtes sur les pratiques culturelles. Ces travaux contribuent à interpréter la reproduction des inégalités en matière de capital culturel. Mais cette théorie de la légitimité culturelle, comme toute théorie, n'épuise pas le réel. Elle doit être enrichie pour rendre compte aussi bien des différences individuelles que de certains comportements collectifs.

A. La légitimité culturelle : problèmes méthodologiques et prise en compte des individus

La théorie de la légitimité culturelle a conduit à la réalisation de nombreuses enquêtes, mais ces données empiriques soulèvent un certain nombre de problèmes d'interprétation : tout d'abord, certaines catégories statistiques sont très larges et sont susceptibles d'interprétations diverses. Par exemple « aller au cinéma » n'a sans doute pas la même signification sociale s'il s'agit d'assister à un dessin animé des studios Disney, à un film à grand spectacle ou à un film d'auteur. De même en ce qui concerne la lecture de livres (lesquels ?), la fréquentation de concerts, etc. Ensuite, la définition même des pratiques culturelles repose sur des choix que l'on peut discuter : pourquoi le jardinage ou le bricolage n'en font-ils pas partie le plus souvent ? Enfin, l'interprétation des données repose, dans bien des cas, sur un jugement culturel qui peut frôler l'ethnocentrisme de classe : regarder TF1 n'est pas une pratique légitime, mais aller au musée oui. C'est ce qui conduit certains sociologues (et récemment

Bernard Lahire) à articuler l'étude de données statistiques et des enquêtes qualitatives qui permettent aux acteurs une présentation plus fine de leurs pratiques et surtout la formulation du sens qu'ils donnent à ces pratiques. D'autres travaux (inspirés notamment par les *Cultural Studies*) se consacrent à l'étude de la réception des œuvres et des productions culturelles. Ils montrent que les membres des publics (lecteurs de journaux, visiteurs de musées, téléspectateurs, etc.) ne sont pas passifs, ils interprètent et s'approprient de façon spécifique les productions culturelles. Par exemple, l'étude des comportements des familles par rapport à la télévision montre que des codes existent sur les émissions regardées, sur les horaires, sur les autorisations données aux enfants de regarder telle ou telle émission. Par ailleurs, il existe un rapport distancié, y compris dans les milieux populaires, à l'égard des productions de la culture de masse. La même attitude a été mise en évidence à propos des lectrices de la presse du cœur qui montrent qu'elles sont tout à fait capables d'une lecture au second degré et même d'une auto-ironie.

En dépit de leurs limites, les enquêtes sur les pratiques culturelles mettent en évidence des résultats qui viennent enrichir la théorie de la légitimité culturelle. Tout d'abord, on constate que l'âge joue un rôle important dans l'explication des pratiques culturelles. Non pas au sens où existerait une « culture jeune », car on sait que les clivages sociaux traversent aussi la jeunesse, mais au sens où, à position sociale donnée, les comportements varient fortement avec l'âge. Cela est lié notamment à des formes de sociabilité différentes qui conduisent les jeunes à privilégier les sorties davantage que les retraités. Mais au sein de la jeunesse, on peut mettre en évidence une diversité des comportements qui ne recouvre pas de façon simple les appartenances sociales. Certains jeunes issus des milieux favorisés, plutôt des femmes, adoptent un comportement « éclectique » en matière de pratiques culturelles (ils pratiquent des activités diverses et manifestent un fort goût pour ces activités), d'autres, issus du même milieu, ont une attitude de « rébellion » (ils rejettent la culture classique et préfèrent le rock et les sorties en discothèques). Certains jeunes des milieux populaires adoptent une attitude de « distance » (ils pratiquent peu d'activités culturelles en dehors du sport et de la télévision), d'autres jeunes issus des mêmes milieux expriment une « frustration » (ils souhaitent avoir davantage d'activités culturelles). Enfin, les jeunes issus des classes moyennes adoptent une position d'enracinement (ils sont attachés au patrimoine culturel et au spectacle sportif). L'étude du ministère de la culture qui propose cette typologie montre que, même lorsqu'on analyse les comportements des groupes, on ne retrouve pas de liaison simple entre position ou origine sociale et pratiques culturelles. Dans le même ordre d'idées, une étude de 1989 distingue douze types de goûts en matière de cinéma.

Si on interroge les individus, on constate qu'ils expriment des goûts culturels composites. Il n'y a pas de contradiction à être un amateur de musique classique et un pratiquant de la pétanque, un supporter de football et un habitué des musées d'art contemporain. Pour rendre compte de ces singularités individuelles, il faut se souvenir du fait que, comme le rappelle Philippe Corcuff, l'*habitus*, chez Bourdieu, est toujours un *habitus* individuel. Les dispositions qui caractérisent cet *habitus*, les pratiques qu'il génère, sont le produit d'une expérience et d'une trajectoire individuelle qui sont toujours singulières et qui est fortement liée aux interactions que noue chaque individu avec les autres acteurs sociaux.

B. Culture populaire, construction de soi et dissonances culturelles

La théorie de la légitimité culturelle repose sur l'idée qu'il existe une culture légitime imposée par les groupes dominants. Toutes les manifestations culturelles sont alors interprétées par rapport à la culture dominante. On analysera la « bonne volonté culturelle » des classes moyennes qui tentent sans y parvenir de se conformer au modèle dominant, mais qui n'ont pas l'aisance et la familiarité nécessaire. On montrera aussi que les catégories dominées ont

des pratiques qui renvoient à une étape dépassée de l'histoire culturelle. Elles aiment l'art figuratif et un peu « pompier » lorsque la norme est à l'art abstrait, elles commencent à s'intéresser à l'art abstrait quand la mode est à l'hyperréalisme, etc. Les catégories populaires seraient donc à la poursuite d'un mirage, une norme culturelle légitime qui s'éloigne quand elles accèdent à des formes vulgarisées de la norme précédente. On met aussi l'accent, dans une perspective voisine, sur le développement d'une culture de masse, d'industries culturelles qui privent la culture de sa fonction critique et émancipatrice pour en faire un objet de consommation standardisé. Mais de nombreuses études conduisent à nuancer fortement cette approche. Les travaux anciens de Richard Hoggart, ou ceux plus récents de Jean-Pierre Terrail, montrent qu'il existe des cultures populaires qui ont leurs caractéristiques propres, non réductibles à l'imitation maladroite de la culture dominante. Cette culture populaire repose notamment sur des solidarités communautaires, sur un fort investissement dans la vie domestique, sur la sociabilité de voisinage. Selon Michel de Certeau, la culture populaire est la « manière de faire ordinaire » des « gens ordinaires », elle est aussi fondée sur la résistance à la domination et sur l'oubli de la domination qui permet la création et la reproduction d'une culture autonome. Prendre au sérieux l'existence de cultures populaires, c'est prendre en compte la pluralité des formes de socialisation et les articulations complexes qui concernent notamment les individus dont la place évolue dans la hiérarchie sociale. Un cadre fils d'ouvrier a de grandes chances d'avoir des pratiques culturelles différentes de celles d'un cadre fils de cadre.

Il existe donc au sein de la société une pluralité de modèles culturels, que les individus vont intégrer de façon spécifique au cours de leur socialisation primaire et de leur socialisation secondaire. Cela contribue à expliquer les dissonances culturelles qui apparaissent dans les enquêtes. L'individu est un « homme pluriel » (Bernard Lahire), il dispose de plusieurs régimes d'action auxquels il fait appel dans des contextes différents. Selon Bernard Lahire, il faut développer une « sociologie psychologique » qui n'hésite pas à prendre en compte la façon dont les dispositions des individus se constituent. Certains de ses « portraits sociologiques » sont éclairants de ce point de vue. Par exemple, une jeune femme issue d'une famille bourgeoise de Lyon, dont le père est un avocat d'affaire prospère, qui a été scolarisée dans un établissement catholique réputé, va se révéler dissonante. « Petite dernière » dont le frère et la sœur aînés ont été conformes au modèle familial d'excellence scolaire, elle va réussir moins brillamment et manifester des goûts culturels qui ne sont pas conformes à la tradition familiale. Il y a de bonnes raisons de penser que cette trajectoire trouve son origine dans une volonté de se démarquer, de s'affirmer en tant qu'individu, en prenant ses distances avec le conformisme familial. On voit bien dans ce cas l'importance des interactions. De plus la distinction n'est pas seulement verticale (par rapport aux catégories dominantes ou dominées), elle est aussi horizontale (on se distingue par rapport à des individus du même milieu, voire comme dans l'exemple ci-dessus, par rapport aux membres de sa propre famille).

Nous vivons en effet dans une société individualiste. Les travaux récents de J.C. Kaufmann, de F. de Singly, de F. Dubet, etc. soulignent tous un point important : les agents ou les acteurs sont confrontés à une exigence d'authenticité et d'originalité, dans le même temps, le caractère coercitif du fait social n'a pas disparu. Les individus doivent construire leur identité sur la base de leur trajectoire personnelle et en fonction des contextes. Il s'agit donc de pratiquer une « distinction de soi ». S'agissant des pratiques culturelles, ils vont d'une part prendre en compte la spécificité des diverses pratiques et les conditions sociales de ces pratiques. L'amateur d'opéra qui fréquente des discothèques, n'aura pas les mêmes compagnons de sortie dans les deux cas. En fait, comme le souligne Bernard Lahire, la lutte de classement et la distinction légitime/illégitime traversent les individus. Il rapporte un entretien avec une serveuse de restaurant, qui a, comme ses amis et son conjoint, beaucoup de

goûts culturels illégitimes, mais qui a des choix très légitimes en ce qui concerne le cinéma, domaine où elle se révèle une autodidacte très dynamique qui consacre du temps à la lecture de revues spécialisées.

La fréquence des dissonances culturelles est trop grande pour qu'on ne lui accorde pas une place dans l'analyse sociologique des pratiques culturelles. On est donc conduit à enrichir l'approche fondée sur la théorie de la légitimité culturelle par des approches qui prennent davantage en compte les variations inter-individuelles au sein d'une même catégorie sociale et même les variations intra-individuelles dans le rapport à la légitimité culturelle. La prise en compte des interactions sociales et du fait que les interactions sont de nature à modifier, dans une certaine mesure, les normes culturelles. C'est ainsi que le jazz, hier « musique de nègres » dont les pratiquants étaient des *outsiders* (Howard Becker) est aujourd'hui une musique très légitime.

Conclusion :

La sociologie des pratiques culturelles est particulièrement riche d'enseignements. Elle nous montre d'une part que ces pratiques sont fortement liées à la position sociale des individus et que le lien entre position sociale et pratiques culturelles passe notamment par la socialisation différentielle. Les inégalités dans les pratiques culturelles, la hiérarchisation sociale de ces pratiques permettent de comprendre (au moins en partie) la reproduction des inégalités sociales. Mais on ne peut s'en tenir à l'analyse des grandes catégories statistiques (les PCS ou les groupes d'âge). Dès que l'on affine l'analyse, on constate une complexification des goûts, des dispositions et des pratiques culturelles. Si on se place au niveau individuel, on constate qu'un même individu est généralement traversé de contradictions, certaines de ces pratiques étant légitimes et d'autres pas.

Ces résultats témoignent d'une évolution de la réflexion sociologique. Dans un premier temps, contre le sens commun qui mettait l'accent sur des goûts innés et une hiérarchie naturelle des œuvres, la sociologie a eu un effet désenchanteur en montrant le poids des déterminismes sociaux et des relations de domination. Elle l'a fait par une approche plutôt macrosociologique et holiste. Mais ces travaux eux-mêmes ont fait apparaître des résultats paradoxaux qui ont conduit à des investigations plus qualitatives. Au total, une dynamique de la recherche permet de surmonter les oppositions traditionnelles entre individu et société ou entre déterminisme et liberté. Les travaux récents de Bernard Lahire en particulier permettent un dépassement critique de la théorie de la légitimité culturelle, dépassement qui conserve les acquis de cette théorie tout en élargissant sa portée heuristique du fait de la prise de la richesse des interactions qui constituent la trame de la vie sociale.

Quelques documents pour poursuivre la réflexion

« Dans l'ensemble des sociétés occidentales, le poids des dépenses de consommation de biens et services culturels dans le budget des ménages s'est fortement accru depuis le début des années 1960. Situé en France au 7^e rang des 11 postes de la nomenclature des dépenses des ménages en 1960, le poste « loisirs, cultures » se situait au 4^e rang en 2000, devant les dépenses d'habillement et d'ameublement. Comparable à celle de l'ensemble des dépenses de consommation jusqu'au milieu des années 1970, la progression des dépenses culturelles et de loisir a été particulièrement forte au cours des années 1980 et 1990, et cette tendance est plus prononcée dans d'autres pays, en Europe du nord notamment.

Quels changements sociaux, quelles recomposition des styles de vie accompagnent cette progression du poids des dépenses consacrées à la culture et aux loisirs ? Est-elle synonyme d'une démocratisation de l'accès à la culture ? D'une uniformisation des pratiques et représentations ? Ou bien plutôt d'une fragmentation des identités, d'une exacerbation des tensions et des inégalités ?

Le montant et la distribution des dépenses de consommation culturelle n'apportent qu'un éclairage très partiel sur les pratiques culturelles concrètes des individus et des groupes, qui n'incluent pas seulement des activités de consommation marchande. Par pratiques culturelles, on entend généralement l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels (théâtres, musées, salles de cinéma, salles de concert, etc.), usages des médias audiovisuels, mais aussi pratiques culturelles amateurs. Si elle excède le domaine de la « culture savante », cette définition n'endosse pas pour autant la définition anthropologique de la culture (représentations, manière de faire, de penser propres à une collectivité humaine). »

Philippe Coulangeon (2005), **Sociologie des pratiques culturelles**, La Découverte, Coll. Repères.

« [Les réseaux de sociabilité] ont longtemps été négligés dans l'analyse des pratiques culturelles. La sociabilité, dont Simmel avait également souligné l'importance pour comprendre la vie des formes sociales, s'avère centrale pour comprendre nombre d'exceptions à la règle de la socialisation culturelle théorisée par Pierre Bourdieu. Les effets de contiguïté sociale explicatifs de trajectoires singulières constituent à eux seuls un objet crucial pour la compréhension des pratiques culturelles et de l'expérience esthétique. L'influence de la sociabilité dans la formation des jugements esthétiques explique la dynamique de ceux-ci comme la pluralité des identifications. Comparant la pluralité des pratiques culturelles de chaque individu, Bernard Lahire insiste sur la pluralité des inscriptions contextuelles. François de Singly a pensé la thématique de la sociabilité, en présentant par exemple « la bibliothèque comme un espace public de discussion » et a développé la problématique de l'individualisme dans son rapport d'institution de liens sociaux. Les pratiques de sociabilité autour du livre et de la lecture montrent que le lecteur n'est pas le solitaire introspectif que l'on imagine trop souvent mais qu'il développe au contraire une sociabilité réelle (avec des lecteurs) ou imaginaire (avec des auteurs). De même pour le musée ou pour le phénomène des fans. La sociabilité se trouve également au cœur de l'étude des pratiques de lecture des adolescents de 11-15 ans, plus généralement des loisirs culturels des 6-14 ans ou encore des cultures lycéennes. »

Laurent Fleury (2006), **Sociologie de la culture et des pratiques culturelles**, Armand Colin, Coll. 128, (pages 102-103)

« Car la frontière entre le « légitime » et l' « illégitime » ne sépare pas seulement les groupes ou les classes de la société. En tant que point de vue sur le monde, schème de perception, une telle opposition (et toute la série des oppositions qui vont avec : haut/bas, digne/indigne, cultivé/inculte, intelligent/bête, etc.) s'applique aussi aux différents membres d'un même groupe et – fait crucial jamais relevé – aux diverses pratiques et préférences de nombre d'individus. Différences entre classes certes, mais aussi différences inter-individuelles (à l'intérieur des groupes ou des classes) et différences de soi à soi (entre un état actuel de soi et un état antérieur de soi ou entre des états parallèles de soi, ces dernières pouvant donner lieu à des luttes de soi (légitime) contre soi (peu légitime).

En tant que moyen de légitimation (collectif ou individuel), la culture cultivée et les catégories culturelles de perception et de hiérarchisation qui l'accompagnent fournissent un cadre qui permet aux individus de donner un sens distinctif à leurs pratiques et à leurs goûts et de se sentir justifiés d'exister comme ils existent, d'avoir le sentiment de mener une vie digne d'être vécue, c'est-à-dire de mener une vie plus digne d'être vécue que d'autres. Fonction morale de soutien et de réassurance de la culture en tant que culture légitime. Mais si le monde social est un champ de luttes, les individus qui le composent sont souvent eux-mêmes les arènes d'une lutte des classements. Et c'est la lutte de soi contre soi, la domination d'un soi légitime sur la part illégitime de soi, le contrôle et la maîtrise de ce qu'il ya d'illégitime en soi, qui engendrent le sentiment de supériorité distinctive par rapport à ceux dont on imagine qu'ils n'ont aucune maîtrise ni contrôle de soi. Seuls les efforts personnels (de formation, d'entraînement, de sélection soutenue, de maintien d'un haut niveau de culture, etc.) font de l'ascète culturel (comme de tout autre ascète) cet être différent qui a le sentiment de s'élever au-dessus des simples profanes, censés vivre dans la facilité et le relâchement permanents, et de valoir mieux qu'eux. Domination de soi et domination d'autrui se révèlent ainsi indissociables et les distinctions et les luttes symboliques sont autant individuelles (intra-individuelles et inter-individuelles) que collectives (inter-classes). »

Bernard Lahire (2004), *La culture des individus*, La Découverte, Coll. Textes à l'appui, (pages 29-30)

« De 1960 à 2003, la part de budget que les ménages ont consacrée aux services culturels et récréatifs est passée de 2,8% à 3,9%. Jusqu'en 1990, la progression annuelle de la consommation de services a été nettement moins forte que celle des biens et des équipements culturels et de loisirs, en volume. Toutefois, depuis les années 1990, la tendance s'est inversée, et les achats de services culturels et récréatifs augmentent plus vite que les achats de biens et d'équipements qui leur sont associés.

Le développement des jeux de hasard, des spectacles et des chaînes payantes de télévision explique l'essentiel de cette croissance. Le cinéma a le plus souffert des mutations liées à la concurrence des nouveaux médias, avec une perte de la moitié de ses spectateurs en 40 ans ; mais il a su inverser la tendance et retrouver le goût du public lors de la dernière décennie.

Les dépenses de « services culturels et récréatifs » comprennent les billets d'entrée dans les salles de spectacle, cinémas, discothèques, parcs, zoos, réserves, manifestations sportives ; elles incluent aussi les inscriptions à des activités sportives, les dépenses pour les jeux de hasard et d'argent nettes des gains, et les dépenses d'abonnement et de redevance aux chaînes de télévision.

Ces dépenses ne représentent qu'une partie des dépenses totales en loisirs et culture (3,9% sur 9,2% en 2003). En effet, celles-ci comprennent aussi les achats de biens et d'équipements culturels et de loisirs : appareils et accessoires audio-visuels et informatiques, disques et vidéo-disques, livres et presse, équipements sportifs à l'exclusion des vêtements et chaussures de sport. En 40 ans, les ménages ont accru la part de budget qu'ils consacrent à leurs dépenses de consommation de services culturels et récréatifs. En 2003, celles-ci se sont

élevées à 33,3 milliards d'euros soit 1300 euros par ménage, représentant 3,9% de leur budget contre 2,8% en 1960. A ces dépenses s'ajoutent celles des administrations publiques et institutions sans but lucratif. Ces dernières ont financé 23% de la consommation effective de ces services par les ménages en 2003. »

D. Besson : « *40 ans de services culturels et récréatifs. La télévision détrône le stade et le cinéma* », **INSEE Première**, n° 983, Août 2004

Les pratiques culturelles : déterminisme et interaction

Bibliographie

Matthieu Bera et Yvon Lamy : **Sociologie de la culture**, Armand Colin, Coll. Cursus, 2003

Pierre Bourdieu et Alain Darbel : **L'amour de l'art**, Minuit, 1969

Pierre Bourdieu : **La distinction. Critique sociale du jugement**, Minuit, 1979

Pierre Coulangeon : **Sociologie des pratiques culturelles**, La découverte, Coll. Repères, 2005

Denys Cuhe : **La notion de culture dans les sciences sociales**, La découverte, Coll. Repères, 1996

Olivier Donnat (dir.) : **Regards croisés sur les pratiques culturelles**, La documentation française, 2003

Norbert Elias : **La société des individus**, Fayard, 1991

Jean-Pierre Esquenazi : **Sociologie des publics**, La Découverte, Coll. Repères, 2003

Laurent Fleury : **Sociologie de la culture et des pratiques culturelles**, Armand Colin, Coll. 128, 2006

Edmond Goblot : **La barrière et le niveau**, 1925, réédition Editions Gérard Monfort

Nathalie Heinich : **La sociologie de l'art**, La Découverte, Coll. Repères, 2001

Richard Hoggart : **La culture du pauvre**, Minuit, 1970

Chantal Horellou-Lafargue et Monique Segré : **Sociologie de la lecture**, La découverte, Coll. Repères, 2003 (voir en particulier le chapitre 4 : « *Une pratique culturelle différenciée* »)

Bernard Lahire : **La culture des individus**, La découverte, 2004

Armand Mattelart et Erik Neveu : **Introduction aux Cultural Studies**, La découverte, Coll. Repères, 2004